Recensement d'installations militaires obsolètes dans le Briançonnais

Etude réalisée pour la DIREN - PACA
Septembre 2002

Centre Permanent d'Initiatives
pour l'Environnement de la Haute-Durance
35, rue Pasteur - 05100 Briançon

SOMMAIRE.

1 – Historique. p1

a) Les premières opérations de nettoyage. p1
Le chantier du col de L'Echelle. p2
Les chantiers des Aittes et du Chenaillet. p3
Les aspects de sécurité. p3

b) Le programme 'Installations obsolètes'. p4

2 – Le projet 2002. p4

2 – 1 : Partenariats. p4

a) Le Centre National d'Aguerrissement en Montagne. p5
Aspects de sécurité. p5
Priorités de travaux. p6

b) L'Association des Randonneurs et Baliseurs et le C.A.F. p8

2 – 2 : Recensement des installations. p8

a) Assemblage des barbelés. p9
Le réseau Concertina. p9
La haie de fil barbelé. p11

b) Autres matériaux. p13
Vis. p13
Queues de cochons. p13
Pieux métalliques. p13
Cornières. p14
Câble. p15
Béton. p15
Autres. p16

2 – 3 : Identification des sites. p16

a) Commune de Briançon. p16
b) Commune de Névache. p17
c) Commune de Montgenèvre. p17
d) Commune de Val – des – Prés. p17
e) Commune de Cervières. p18
f) Commune de Villar – St- Pancrace. p18
g) Commune de la Villeneuve – la – Salle. p18
h) Commune de Saint – Chaffrey. p18

2 – 4 : Eléments de coûts. p19

3 - Perspectives. p20

3 – 1 : La filière de recyclage des matériaux. p20

3 – 2 : Partenariats. p21

3 – 3 : Opération pilote. p22

3 – 4 : Manifestations. p22

Annexes.

1 - Historique.

a) Les premières opérations de nettoyage.

A plusieurs reprises, le Naturoscope - CPIE Haute Durance est intervenu sur des chantiers de nettoyage de sites pollués par des matériaux datant du dernier conflit mondial, notamment au cours des étés 1994 et 1995.
Un inventaire établi à ce moment - là avait permis de cibler les sites prioritaires sur lesquels devaient être menées des actions.

Le C.P.I.E a donc acquis une expérience tant en terme de connaissance du terrain que de savoir faire relatif au démontage d'installations. En voici un bilan.

14 sites principaux avaient été identifiés :

- le massif de l'Infernet.
- le secteur de la Croix de Toulouse.
- les crêtes de Peyrolle.
- le col du Granon.
- le col du Raisin.
- le col de Buffère.
- le massif du Chaberton.
- le col de Dormillouse.
- le col des Trois Frères Mineurs.
- les crêtes de Dormillouse.
- le Grand Glaiza.
- le col de l'Echelle.
- le plateau des Thures.
- la haute vallée de la Clarée.

Les repérages effectués sur le terrain en 1994 et 1995 avaient permis d'estimer que pour dépolluer la totalité de ces sites, il serait

possible de créer vingt emplois à temps plein pendant environ 5/6 ans, voire plus.

Les chantiers de nettoyage ont été menés dans deux vallées en particulier, sur des sites caractérisés par leur pollution importante, leur intérêt touristique et donc le risque que font courir les barbelés quant à la sécurité des randonneurs.

Au milieu de la végétation, le barbelé se camoufle...

Le chantier du col de l'Echelle.

Dans la vallée de la Clarée, les interventions ont porté essentiellement sur le secteur du col de l'Echelle. Tous les abords des lieux de pique – nique y ont été nettoyés.
Ici ce sont une vingtaine de bobines de fil de fer qui ont été arrachées ainsi qu'une soixantaine de pieux métalliques fixés dans une semelle béton sciés à la disqueuse.
150 journées hommes ont été effectuées sur ce site.
Tous les matériaux ont ensuite été évacués.
Pour nettoyer complètement le site de la quantité de matériaux restant encore sur place, il faudrait au minimum 150 journées hommes de travail.

Les chantiers des Aittes et du Chenaillet.

Dans la vallée de la Cerveyrette, les travaux ont porté sur les secteurs du mur des Aittes et du Chenaillet.
80 journées hommes ont été effectuées sur l'ensemble de ces deux sites : il est aujourd'hui estimé par le Centre National d'Aguerrissement en Montagne (C.N.A.M) qu'il en faudrait encore 300 pour le nettoyer complètement…
Les matériaux extraits dans le secteur du mur des Aittes avaient également pu être évacués.
En ce qui concerne le massif du Chenaillet, ils ont été mis en paquets et sont restés sur place, faute de moyens d'évacuation.

Pour mener à bien ces opérations, le Naturoscope a pu bénéficier du soutien logistique de l'Armée et de l'Equipement qui ont mis à disposition des véhicules pour assurer l'évacuation des déchets.

Les aspects de sécurité.

L'enlèvement des matériaux lui – même a pu causer quelques soucis de sécurité.
En effet, contrairement à ce qui peut être affirmé par les instances du C.N.A.M, l'expérience acquise par le C.P.I.E montre que les opérations de démontage ne sont pas sans danger.
En effet, dans les secteurs d'éboulis, en particulier, on trouve encore aujourd'hui de nombreux mortiers actifs 'posés' au milieu des blocs de rochers.
Par ailleurs, le retrait des barbelés peut provoquer le dégagement de grenades offensives également actives, enfouies seulement à quelques centimètres sous la surface du sol.

Il est actuellement difficile d'anticiper sur ces problèmes de sécurité.

En effet, il n'existe pas de cartographie précise des zones à risques. Néanmoins des procédures très strictes d'intervention peuvent et doivent être mises en œuvre lors des opérations de nettoyage afin de garantir le bon déroulement des opérations de nettoyage.

b) Le programme Installations Obsolètes.

Au cours de l'année 2001, l'association Mountain Wilderness a lancé une vaste opération de recensement des installations obsolètes en montagne dans le cadre d'un programme intitulé **'Installations obsolètes, nettoyons nos paysages montagnards'.**
Pour mener à bien ce projet, Mountain Wilderness (M.W) s'est appuyé surtout sur le réseau des espaces naturels protégés (Parc Nationaux et Naturels Régionaux) avec lesquels des opérations de démontage et de nettoyage ont déjà été conduites.

Compte tenu de son expérience et de sa bonne connaissance du terrain, le Naturoscope - C.P.I.E Haute Durance s'est proposé comme partenaire pour relayer l'action engagée par M.W sur le territoire du Briançonnais, espace sur lequel M.W ne disposait d'aucun interlocuteur :
- en effectuant un recensement précis des principales installations militaires en place à ce jour sur cet espace.
- en établissant pour chaque installation recensée une fiche descriptive précise.

2 – Projet 2002.

2 – 1 : Partenariats.

Pour le recensement des sites pollués et l'élaboration des fiches descriptives, le C.P.I.E. s'est appuyé sur un certain nombre de partenaires.

a) le Centre National d'Aguerrissement en Montagne.

Les services de l'Armée à Briançon, en l'occurrence **le Centre National d'Aguerrissement en Montagne (C.N.A.M)**, par l'intermédiaire de Monsieur le Colonel COULOM et du Lieutenant Colonel HARREAU, chargé du patrimoine militaire, se sont montrés vivement intéressés par le dossier que nous leur avons présenté.
Ce dossier a été transmis aux services du Génie de Grenoble ainsi qu'au Délégué Militaire Départemental de Gap.

Ce partenariat nous a permis :

- de localiser un certain nombre de sites connus des services du C.N.A.M. dans le Briançonnais.

- de recueillir des renseignements techniques et méthodologiques précis relatifs aux techniques de démontage.

- d'amorcer une réflexion sur les priorités en ce qui concerne les travaux de démontage qui pourraient être conduits prochainement.

Aspects de sécurité.

Les services du C.N.A.M confirment que dans tous les cas, il est impératif de ne pas toucher au sol pour des raisons de sécurité bien que d'après leurs informations, les seuls objets dangereux que l'on puisse encore trouver soit des obus, enfouis à plusieurs dizaines de centimètres de profondeur.

Ainsi pour ce qui des barbelés, le nettoyage consistera donc à couper tout ce qui sort du sol ou qui vient facilement lorsque l'on tire dessus.

En ce qui concerne les queues de cochons et les pieux métalliques deux cas se présentent selon que les matériaux sont ou non scellés dans une semelle béton.

Lorsque les matériaux ne sont pas fixés dans une semelle béton :

- sur les sites accessibles à des engins de chantier, il est préférable de faire intervenir une mini – pelle équipée d'une pince.

- sur les sites qui ne sont pas accessibles, il faudra se contenter de couper les tiges au ras du sol avec une disqueuse.

Lorsque les matériaux sont fixés dans du béton, ils seront simplement coupés.
L'expérience montre que sur la majorité des sites c'est ce cas de figure qui va se présenter.

Priorité de travaux.

Depuis plusieurs années, de nombreuses fortifications ont été rachetées par les communes du Briançonnais à l'Armée.
Ces communes souhaitent désormais pouvoir mettre en valeur ce patrimoine.

Le préalable à cette mise en valeur est une mise en sécurité et un nettoyage des sites. Sont concernés : le fort du Janus, le fort de la Lauzette, le mur des Aittes et les fortifications du Rebanc.

En terme de priorité, les instances du C.N.A.M suggèrent qu'il serait intéressant de faire porter l'effort de nettoyage sur ces sites qui combinent deux caractéristiques principales : une forte fréquentation, une grande valeur patrimoniale.

LE BRIANÇONNAIS

MONTGENÈVRE

Un beau projet pour le fort du Mont-Janus

L'ancien fort du Mont-Janus, racheté aux militaires il y a quelques années par la commune de Montgenèvre est au centre d'un beau projet de réhabilitation et d'exploitation, présenté par la municipalité. En novembre dernier, avait eu lieu une première visite du fort, destinée à dresser un état des lieux, en présence notamment du maire, Guy Hermitte, de représentants de la régie des remontées mécaniques, des sapeurs-pompiers et des services de gendarmerie. De nombreux constats ont été faits : le dernier tronçon du chemin d'accès est impraticable pour les véhicules, même ceux destinés aux services ; les gabions destinés à stabiliser la voie menacent de s'effondrer ; les bâtiments sont très abîmés : un toit effondré, des murs pénétrés par l'humidité, etc... Cependant, on trouve aussi des points positifs : une succession de pièces étroites, reliées par un système de couloirs, présente un état de conservation très satisfaisant ; de nombreux murs ainsi que le sol sont visiblement très sains ; en matière d'électricité, le réseau existant semble en excellent état ; la cuisine, entièrement carrelée et équipée d'un ancien réchaud peut être conservée en l'état, ainsi que d'autres salles, en raison de leur intérêt pittoresque.

A partir de tout cela et compte tenu du site extraordinaire au milieu duquel se trouve le fort du Mont-Janus, il s'agit d'envisager à terme l'organisation d'une visite guidée à l'intérieur du fort souterrain.

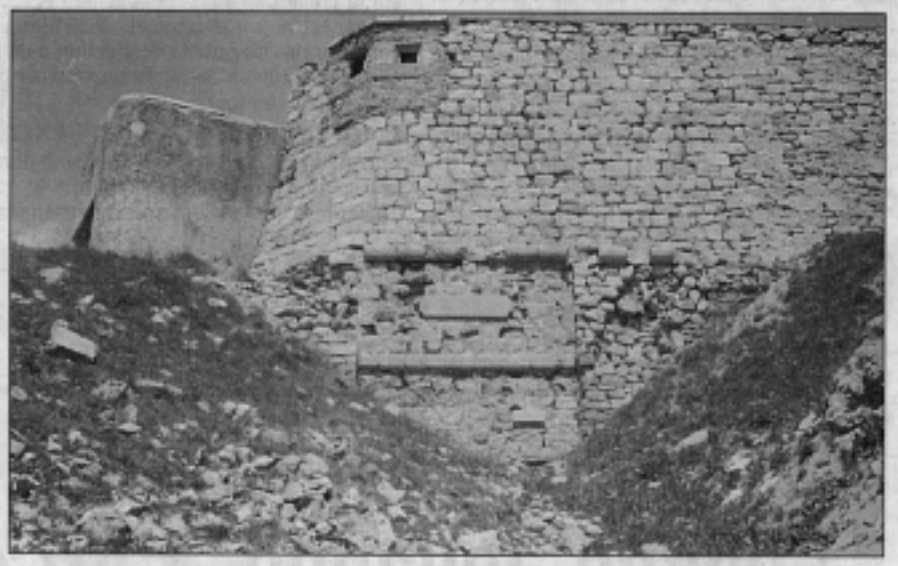

Le fort pourrait être réhabilité.

"Il est vrai que les possibilités sont vastes et nombreuses en ce qui concerne l'exploitation du fort, a reconnu le maire de Montgenèvre, Guy Hermitte ; en effet, on pourrait envisager l'accueil au niveau de la première salle, des visites guidées à 5 ou 6 personnes compte tenu du caractère de "labyrinthe" du bâtiment ; un des bâtiments, une fois restauré, pourrait servir de centre d'accueil, du type gîte ou restaurant. Mais en attendant, il y a des priorités".

La première priorité est en effet de baliser clairement le chemin d'accès au fort du Mont-Janus, afin d'éviter le passage des visiteurs au fort de Gondran, qui a d'autres attributions. Ensuite, il s'agit de sécuriser la partie terminale du chemin en renforçant les Gabions, en déviant certains ruisseaux pour éviter la fragilité dûe aux ravinements, en installant des barrières en bois sur le mur en bordure et en mettant en place des filets métalliques pour prévenir les éventuelles chutes de pierre...

"C'est un projet magnifique", a conclu G. Hermitte," et Montgenèvre, fidèle à son image "entre histoire et modernité" se doit de réhabiliter le fort du Mont-Janus, pour son intérêt géographique, historique, militaire, en tant que valeur de notre patrimoine".

V.S. ■

Un certain nombre d'autres édifices fortifiés désaffectés qui sont encore dans l'escarcelle de l'Armée comme le fort du Randouillet, par exemple, devraient également faire de l'objet de nettoyages prioritaires.

En effet, ces édifices sont visités en période touristique par un grand nombre de personnes qui s'exposent à des risques importants compte tenu de la présence de matériaux dangereux.

b) L'Association des Randonneurs et Baliseurs du Briançonnais et le Club Alpin Français.

L'Association des Randonneurs et Baliseurs du Briançonnais et le Club Alpin Français ont été sollicités pour leur bonne connaissance du terrain.
Le projet du C.P.I.E leur a été présenté dans le détail et leurs membres invités à remplir des fiches de relevé.

2 – 2 : Recensement des installations (voir cartographie ci – jointe).

A ce jour, une soixantaine de sites pollués par des installations obsolètes ont pu être recensés par le C.P.I.E Haute Durance.
Une vingtaine d'entre – eux ont fait l'objet d'une prospection plus détaillée dans le but d'évaluer les quantités de matériaux présents sur chacun d'eux. Au total, ce sont 170 tonnes de matériaux qui y ont été répertoriés dont 133 de béton et 37 de ferraille.

Sur le secteur du col de Granon qui totalise huit sites, nous proposons une estimation chiffrée du travail de nettoyage prenant en compte le démontage, la préparation et l'évacuation des matériaux.

On distingue :

- des installations appartenant à l'Armée. Il s'agit le plus souvent d'ouvrages militaires fortifiés importants qui présentent souvent une pollution tant intra – muros qu'extra - muros.

- des installations qui appartiennent aux communes. Il s'agit également d'ouvrages militaires fortifiés rachetés et présentant les mêmes caractéristiques que les précédents.

- des installations 'sauvages' et plus diffuses dont les services de l'armée n'ont pas toujours connaissance mais qui néanmoins peuvent être importantes. Elles concernent surtout les lignes de crêtes.

Cinq principaux types d'objets caractérisant ces installations ont pu être identifiés :

- des barbelés.

- des queues de cochons.

- des pieux métalliques.

- des cornières métalliques.

- des câbles.

a) Assemblage des barbelés.

Le réseau Concertina.

Lorsqu'ils n'ont pas été posés ou qu'ils ont déjà fait l'objet d'une opération de démontage, les barbelés se présentent généralement sous la forme de rouleaux ou de bottes (un rouleau pèse environ 10 kg et contient une soixantaine de m de fil barbelé).

Lorsqu'ils sont en place, les barbelés peuvent se présenter sous la forme d'un réseau de rouleaux étirés (réseau dit '**anglais Concertina**'). C'est ce type d'installation que l'on peut observer sur la crête de Peyre Moutte (fiche n°41 en annexe).
Le réseau est alors posé en assemblant entre eux avec des morceaux de fil de fer trois rouleaux fixés au sol par des piquets à vis. Chaque

rouleau est étiré sur environ 12 m de longueur maximum afin de lui conserver toute son efficacité.

Barbelés en bottes.

Barbelés en rouleau.

Barbelés en ligne.

La haie de fil de fer barbelé.

Les barbelés peuvent avoir également été assemblés de façon à constituer une haie de fil de fer selon le procédé suivant :

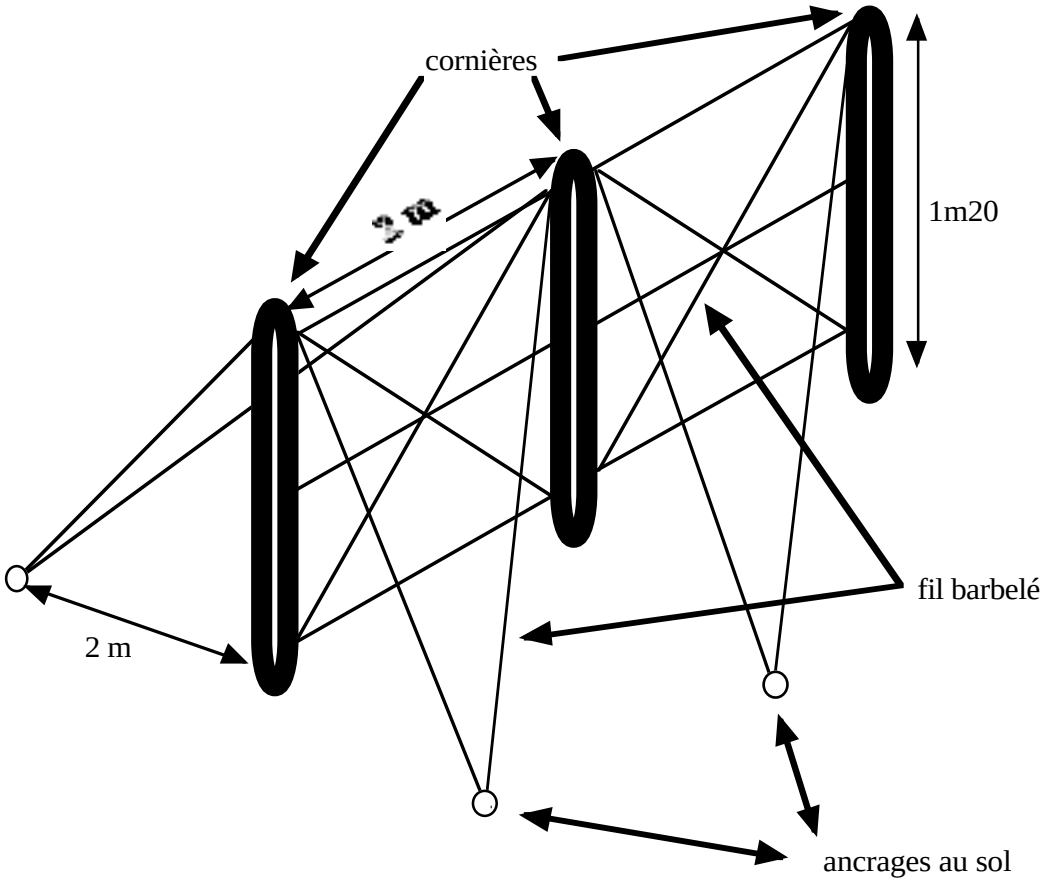

Chaque haie est composée de 4 fils entrecroisés posés par une équipe de quatre hommes de la façon suivante :

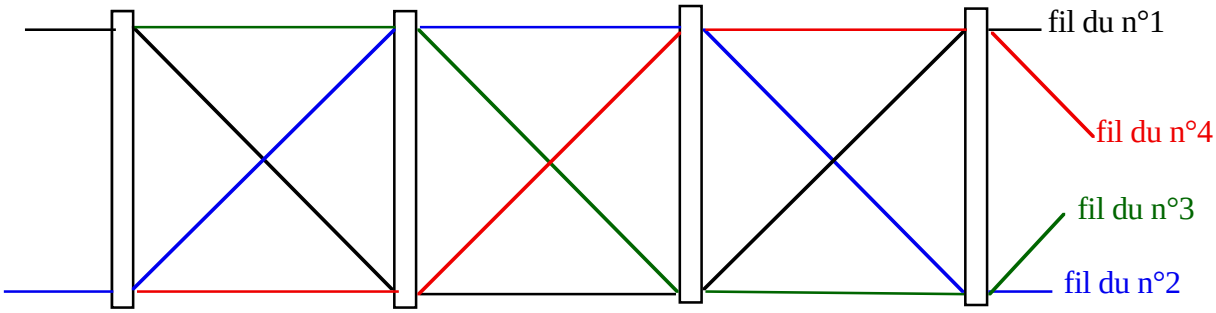

Souvent le réseau est constitué de plusieurs rangées de haies pour être plus difficilement franchissable. Les haies sont alors espacées de deux mètres et l'espace entre – elles également tissé d'environ 15 mètres de fil barbelé. On en a un bon exemple au col de l'Echelle (fiche n°8).

Haie de barbelée vue de dessus.

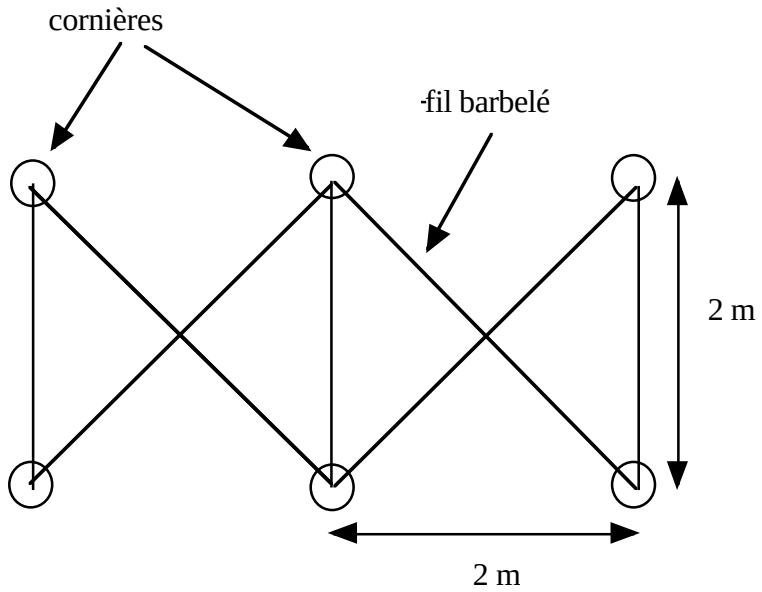

On trouve dans certains vade – mecum de l'armée des informations très précises sur le nombre de cornières par mètre de réseau ainsi que sur le poids de barbelé en fonction du nombre de rangées de cornières.
Ainsi pour un réseau de n rangées de cornières, on peut admettre les quantités de matériel suivantes par mètre linéaire de réseau :

- nombre de piquets : n/2.
- poids de barbelés : 3 (n – 1).

Evaluer le nombre de rangées de piquets est parfois difficile lorsque le réseau a été en partie démantelé comme au sommet du Chenaillet par exemple (fiche n°25). Il faut alors simplement compter les piquets et évaluer la longueur du réseau.

Dans ce cas, la distance entre deux cornières étant de deux mètres et la hauteur hors sol de celles – ci de 1m20, on peut estimer que la longueur totale de fil entre deux cornières est de 20 m soit le tiers de la longueur d'un rouleau de barbelé ou encore 3,5 kg de fil.

b) Autres matériaux.

Vis de haubanage.

L'ancrage au sol de la haie de barbelé peut se faire soit par des cornières courtes, soit le plus souvent par un système de 'vis' : il s'agit en fait de gros clous mesurant 50 cm de longueur (3 kg la pièce) terminés par un crochet. Ces vis sont fixées dans une semelle en béton pesant entre 30 et 50 kg.

Queues de cochon.

Les queues de cochons sont utilisées pour fixer les barbelés au sol.
Il s'agit de tiges métalliques de 15 mm de diamètre d'une longueur de 1m50 terminées par une sorte de vrille. Chaque élément pèse environ 3,7 kg. Souvent, elles sont réunies par paquets de 5.

Pieux métalliques.

Les pieux métalliques peuvent être de deux types :

- pieux de fixation de ligne de barbelés pesant chacun 3,6kg.
- pieux d'arrimage pour système de treuillage dont le poids peut être estimé à 5 kg, souvent accompagnés de tendeurs de câble pesant chacun 3 kg.

Pieu d'arrimage

Pieu de fixation

Cornières.

Les cornières métalliques étaient utilisées pour la pose des haies en fil de fer. Elles étaient en principe espacées de 1,5 à 2m et la haie parcourue par cinq lignes de fil de fer barbelé. On distingue des petites cornières (4,8 kg l'unité) et des grosses cornières (9 kg l'unité). Souvent, elles sont fixées dans une semelle béton pesant entre 30 et 50kg.

Petite cornière.

Grosses cornières.

Câble.

Les quantités de câbles sont importantes. Elles sont le plus souvent liées à des infrastructures de treuillage parfois encore en place. Celles – ci étaient généralement destinées à assurer le ravitaillement en munitions de certains petits ouvrages fortifiés.

Béton.

Les quantités de béton sur les sites visités sont extrêmement importantes. En effet, la plus grande partie des matériaux supports sont fixées dans une semelle en béton. Ce béton sera cependant difficile à extraire pour des raisons à la fois techniques et sécuritaires.

C'est uniquement lorsque le support est déchaussé que le béton pourra être récupéré.

Autres.

A cette liste, il faut encore ajouter des petits déchets divers, fréquents près des anciens casernements (tôles, lits, boîtes de conserves, tuyaux…).

Bilan.

Nature des matériaux	**Quantité répertoriée (en tonnes)**
béton	132,86
barbelé	13,080
cornières et pieux	12,355
câble	4,695
queues de cochons	2,018
vis	1,650
autres	2,440
TOTAL	**169,098**

2 – 3 : Identification des sites.

A ce jour, le C.P.I.E Haute Durance a pu identifier une soixantaine de sites.
En voici une liste : chaque site identifié est numéroté et chaque numéro renvoie à un numéro d'identification sur les cartes I.G.N jointes au dossier) :

a) Commune de Briançon.

1 - Croix de Toulouse.
2 - Fort des Têtes.

3 - Fort du Randouillet.
4 - fort de l'Infernet.
5 - baraquements de la Cochette et de la Seyte.
6 - Fort Dauphin.

b) Commune de Névache.

7 - Seuil des Rochilles.
8 - Col de l'Echelle.
9 - Plateau des Thures.
10 - Aiguille rouge.
11 - Chapelle Saint – François – Régis.
12 - Fort de l'Olive.
13 - Crête et fort de Lenlon.
14 - Col des Acles.
15 - Pas des Rousses.
16 - Rocher de Barrabas.
17 - Col du Raisin.
18 - Vallon de l'Oule.
19 - Col de Buffère.
20- Torrent des Acles.
21 - Aiguille noire.

c) Commune de Montgenèvre.

22 - Fort du Janus.
23 - Ravin du Barral.
24 - Col des Trois Frères Mineurs.
25 - Chenaillet.
26 - Fort du Chaberton.
27 - Rocher Diseur.
28 - Rocher de la Perdrix.

d) Commune de Val – des – Prés.

29 - Col de Dormillouse.

30 - Cabane de la Lauze.
31 - Bergerie de Dormillouse.
32 - Grand Pierron.
33 - L'Enrouye.
34 - Crête du Grand Meyret.
35 - Ouvrages du Granon.
36 - Ravin du vallon.

e) Commune de Cervières.

37 - Fort des Gondrans.
38 - Mur des Aittes.
39 - Bois du Bans.
40 - Torrent du Villard.
41 - Peyre Moutte.
42 - Chalet Garnier.
43 - Le Laus.
44 - Fort de la Lauzette.
45 - Crête de Dormillouse.
46 - Grand Glaiza.
47 - Ravin de Miorllon.
48 -Les Rebancs.

f) Commune de Villard Saint – Pancrace.

49 - Fort de la Grande Maye.
50 - Fort de la Croix de Bretagne.

g) Commune de Villeneuve la Salle.

51 - Crête de Cristol.

h) Commune de Saint – Chaffrey.

52 - Crête du petit Meyret.
53 - Col de Barteaux.
54 - Crête de Peyrolles.

55 - Crête des Cibières.
56 - Col des Cibières.

2 – 4 : Eléments de coût.

Evaluer le coût d'une opération de démontage sur un site déterminé nécessite la prise en compte de quatre éléments :

- le démontage des matériaux.
- le rassemblement des matériaux.
- le conditionnement des matériaux.
- l'évacuation des matériaux.

Le démontage est une opération longue qui doit d'effectuer en prenant certaines précautions. Les matériaux seront soit coupés à la meuleuse, soit cisaillés à la pince.
Tout objet suspect sera obligatoirement matérialisé sur le terrain par un périmètre de sécurité puis signalé à la gendarmerie qui sollicitera l'intervention des services de déminage.

Une fois qu'ils ont été démontés, les matériaux souvent dispersés sur de grandes surfaces doivent être rassemblés puis conditionnés en vue de faciliter leur évacuation.
Celle – ci, en fonction des lieux de stockage, se fera soit par voie terrestre, soit par voie aérienne.

Compte tenu des éléments très précis d'information dont nous disposons pour le secteur du col de Granon, il est possible sur ce site de proposer un premier estimatif du coût d'une opération de nettoyage où sont actuellement recensées environ 9 tonnes de ferraille et 10 tonnes de béton dont 6 facilement démontables et pouvant éventuellement être évacuées par un gros chargeur :

Opération.	**Temps.**	**Coût en €.**
Démontage et préparation des matériaux.	1 mois (80j/h)	14 400
Evacuation héliportée des matériaux sur le col de Granon. - mise en place. - Evacuation.	 45 mn 50 mn	 1020 1125
Evacuation par camion vers la déchetterie.		380
TOTAL		**16 925**

3 – Perspectives.

3 – 1 : La filière de recyclage des matériaux.

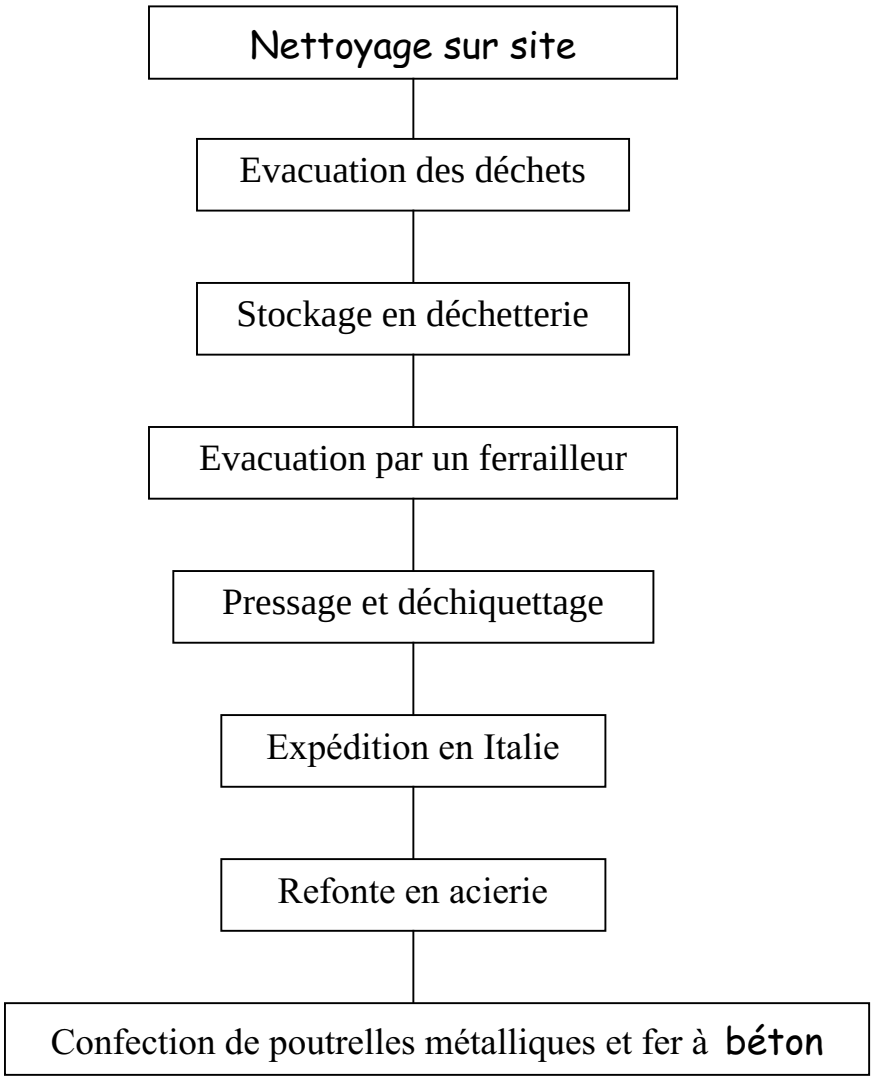

Les déchets métalliques type ferraille sont cédés par le gestionnaire des déchetteries du Briançonnais, la Communauté de Communes du Briançonnais, à un ferrailleur en l'occurrence les établissements KINTZ Fréres de Veynes et LELIEVRE recyclage de la Roche – de - Rame.
Une fois compactés ou déchiquetés ces matériaux sont vendus à une fonderie italienne via la Compagnie Française des Ferrailles. Il s'agit de l'aciérie FERRERO installée à Bruzzolo di Suza qui produit notamment des pièces métalliques pour le bâtiment.

3 – 2 : Partenariat.

La recherche de partenariats et de financements pour la suite du nettoyage fait maintenant partie des Priorités du C.P.I.E.
En effet, les sites répertoriés concernent principalement des lignes de crêtes sur lesquelles s'appuie la frontière franco - italienne. Convaincu de l'intérêt de cette action, le C.P.I.E. envisage de chercher un partenaire italien pour conduire ensemble des chantiers sur des zones frontalières en établissant une véritable synergie dans le domaine de l'environnement.

Parmi les installations recensées, il en est sur certains sites qui présentent une valeur patrimoniale soit parce qu'elles ont une valeur de mémoire, soit parce qu'elles accueillent des infrastructures très particulières qui peuvent avoir outre leur valeur historique ou même architecturale un intérêt, par exemple dans l'histoire des techniques.
Le C.P.I.E envisage donc de mettre en place un partenariat étroit avec les associations briançonnaises qui travaillent sur le patrimoine fortifié.

3 – 3 : Opération pilote.

Le C.P.I.E a prévu l'organisation au mois de Septembre d'une opération pilote de démontage sur un site du Briançonnais.
Le site retenu est le col de l'Echelle.
En effet il s'agit d'un site sur lequel le C.P.I.E est déjà intervenu, donc particulièrement bien connu de ses équipes de terrain, et caractérisé par une fréquentation touristique importante.

3 – 4 : Manifestations.

Le C.P.I.E a prévu l'organisation pour le printemps 2003 d'une manifestation sur le thème des 'barbelés'.

Elle comprendra :
- une exposition qui abordera plusieurs thèmes :
  - les aspects historiques (le C.P.I.E s'appuie pour cela sur René SIESTRUNCK, historien et écrivain).
  - les aspects techniques.
  - les aspects écologiques et environnementaux.

- une table ronde sur le thème **'Qu'est – ce – qui fait patrimoine ?'.**

Annexes.

SOMMAIRE DES ANNEXES.

Modèle de fiche de relevé.

Localisation des sites (cartes IGN 1/ 25 000ème).

Fiche n°8 – Col de l'Echelle.
Fiche n°18 – Vallon de l'Oule.
Fiche n°19 – Col de Buffère.
Fiche n°23 – Ravin du Barral.
Fiche n°25 – Chenaillet.
Fiche n°27 – Rocher Diseur.
Fiche n°28 – Rocher de la Perdrix.
Fiche n°33 – L'Enrouye.
Fiche n°34 – Crête du Grand Meyret.
Fiche n°35 – Ouvrages de Granon.
Fiche n°41 – Peyre Moutte.
Fiche n°51 – Crête de Cristol.
Fiche n°52 – Crête du Petit Meyret.
Fiche n°53 – Col de Barteaux.
Fiche n°54 – Crête de Peyrolles.
Fiche n°55 – Crête des Cibières.
Fiche n°56 – Col des Cibières.

FICHE DE RELEVÉ DES INSTALLATIONS MILITAIRES OBSOLÈTES EN BRIANCONNAIS.

N° de relevé :
Nom de l'observateur :

Date d'observation :

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée :

- nom de la commune :
- lieu dit ou site :
- altitude :
- plan de situation (carte IGN 1/25 000ème):

2 - Renseignements techniques.

a) description de l'installation.

b) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pylônes.

☐ pieux métalliques.

☐ barbelés.

☐ vis.

☐ cornières.

☐ queues de cochons.

☐ câbles.

☐ gravas.

☐ autres :

b) description :

- superficie concernée :

- quantité :

nombre :

c) autres informations sur le lieu.

3 - Documents d'appui photographique.

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 8.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 28 / 08 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Névache.
- lieu dit ou site : col de l'Echelle, le mauvais pas.
- altitude : 1750 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pieux métalliques.

☐ queues de cochon.

■ barbelés.

■ vis.

■ câbles.

□ gravas.

■ cornières.

■ autres : tôle, béton.

b) description :

L'installation du col de l'Echelle était composée de 4 lignes de cornières de 550 m de longueur chacune formant deux haies doubles distinctes de barbelés traversant le col de part en part entre les Rochers de la sueur et les premiers contreforts de l'Aiguille Rouge.

Les barbelés et les cornières ont été en partie démontés et évacués sur les parties basses du site, celles qui sont proches de la route, en particulier.

- superficie concernée : 10 000 m^2

- quantité :

1100 cornières dans leur semelle béton.
550 vis de fixation dans leur semelle béton.
10 vis déchaussées avec leur semelle béton.
fil barbelé reliant entre elles les cornières selon le principe de la haie de barbelé.
10 m de câble diamètre 15 mm.
2 rouleaux de barbelés.
2 plaques de tôle.

- poids total :

- **ferraille : 10 230 kg**

- **dont barbelés 3300 kg.**
- **dont cornières 5280 kg.**
- **dont vis de haubanage 1650 kg.**

- **béton : 66 000 kg.**

c) autres informations.

Les matériaux présents sur le site le sont en grande quantité.

Ils présentent l'inconvénient d'être dispersés sur de grandes distances. Sur toute sa largeur, le défilé du col de l'Echelle était barré par une double haie de barbelé.

Par ailleurs, aucun de ces matériaux n'a été touché ni n'a fait l'objet d'un pré – conditionnement. Tout au plus le fil barbelé a – t – il été déposé au sol, parfois en bottes. Quelques cornières ont également été coupées.

Les matériaux, notamment les barbelés ainsi que quelques cornières, sont très souvent entremêlés ou cachés dans la végétation ce qui est extrêmement dangereux et ce qui ne facilite pas les opérations de démontage.
Compte tenu de cette configuration, le temps de démontage sur ce site sera forcément important.

Très fréquenté en été par les randonneurs comme en automne par les ramasseurs de champignons, ce site pourrait faire l'objet d'une opération à caractère prioritaire.

La proximité de la route du col de l'Echelle peut permettre une évacuation facile des matériaux.

3 - Documents d'appui photographique.

Importante quantité de barbelés au sol.

Vis avec sa semelle béton.

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 18.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 24 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Névache.
- lieu dit ou site : vallon de l'Oule.
- altitude : 2280 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pieux métalliques.

■ queues de cochon.

■ barbelés.

☐ câbles.

☐ gravas.

■ cornières.

☐ autres :

b) description :

L'installation du vallon de l'Oule est constituée de deux rangées de cornières formant une haie de fil de fer barbelé sur 300 m de longueur.

- superficie concernée : 2000 m^2

- quantité :

300 cornières avec leur semelle béton.

barbelé reliant entre elles les cornières selon le principe de la haie de barbelé.

- poids total :

- **ferraille : 2350 kg.**
  - **dont barbelés 900 kg**
  - **dont cornières 1450 kg.**
- **béton : 12 000 kg.**

c) autres informations.

Le site concerné est situé sur le parcours du sentier de Grande Randonnée n°57. Il s'agit donc d'un itinéraire fréquenté par de nombreux randonneurs.

Le vallon de l'Oule est de plus parcouru en hiver par de nombreux adeptes de la randonnée à skis.

Les matériaux présents dans la vallon de l'Oule sont dispersés sur une grande distance.
Par ailleurs, ils sont encore en place. C'est un enchevêtrement de cornières et de fil barbelé. Le travail de démontage et de conditionnement est donc très important.

Ce site n'est pas accessible par des moyens terrestres. La route la plus proche est la route militaire de l'Olive située à deux kilomètres.

3 - Document d'appui photographique.

Un enchevêtrement de cornières et de barbelés sur une longueur de 300 m.

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 19.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 18 / 08 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Névache et Villeneuve la Salle.
- lieu dit ou site : col de Buffère.
- altitude : 2420 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

■ pieux métalliques.

☐ queues de cochon.

■ barbelés.

■ câbles.

■ gravas.

■ cornières.

■ autres : tôle, fil de fer, tuyau, infrastructures de treuillage, béton.

b) description :

- superficie concernée : 5000 m^2.

- quantité :

1500 ml de câble diamètre 25 mm.
50 ml de câble diamètre 10 mm.
60 bottes de barbelés.
2 tuyaux en tôle diamètre 150 mm.
2 infrastrutures de treuillage complètes fixées sur un socle béton.
10 plaques de tôle ondulée.
25 pieux métalliques.
67 cornières métalliques dans leur semelle béton.

- poids total :

- **ferraille :6750 kg.**
  - **dont câble 4575 kg.**
  - **dont barbelés 600 kg.**
  - **dont infrastructures de treuillage 1000 kg.**
  - **dont cornières et pieux 410 kg.**
  - **dont autres 140 kg.**
- **béton : 19 000 kg.**

c) autres informations.

Le col de Buffère est situé sur le parcours du GR 5c.

Il se trouve également non loin du refuge du même nom.
L'hiver il constitue une destination privilégiée pour de nombreux skieurs de randonnée.
Pour toutes ces raisons, il s'agit d'un site très fréquenté.
Comme souvent les matériaux sont dispersés.
Les barbelés ont cependant déjà fait l'objet d'un conditionnement en bottes.
Les spectaculaires installations de treuillage permettaient notamment d'acheminer jusqu'aux blockhaus les munitions de puis la vallée de la Clarée.

La présence d'une route carrossable qui permet d'accéder très près des installations facilite l'évacuation.
A l'aide d'un véhicule 4 * 4 il est possible de s'approcher un peu plus.

3 - Document d'appui photographique.

Système de treuillage.

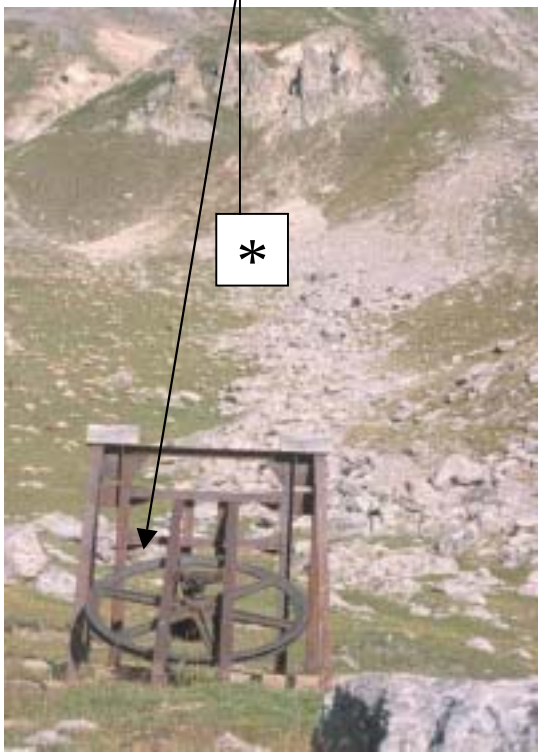

Câble acier diamètre 25 mm.

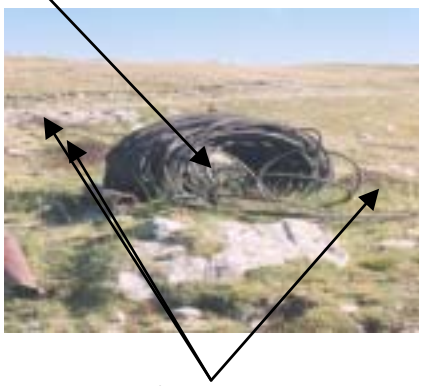

barbelés en bottes.

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 23.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 14 / 06 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Montgenèvre.
- lieu dit ou site : téléski du Barral.
- altitude : 2230 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pieux métalliques.

☐ queues de cochon.

■ barbelés.

☐ câble.

■ gravas.

☐ cornières.

☐ autres :

b) description :

- superficie concernée : 50 m^2.

- quantité :
1 botte de barbelés.
fût métalliques.

- poids total : 200 kg.

3 - Document d'appui photographique.

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 25.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 14 / 08 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Montgenèvre.
- lieu dit ou site : sommet du Chenaillet.
- altitude : 2650 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pieux métalliques.

☐ queues de cochon.

■ barbelés.

■ cornières.

□ câbles.

■ gravas.

□ autres : tôles et petite ferraille (boîte de conserve…).

b) description :

- superficie concernée : 5000 m^2.

- quantité :

60 cornières en stock.
350 cornières avec une semelle béton.
environ l'équivalent de 30 rouleaux de barbelés en vrac.
fil barbelé reliant les cornières entre elles selon le principe de la haie de barbelé sur une longueur de 350 m environ.
10 plaques de tôle ondulée.

- poids :

ferraille : 5150 kg.
dont cornières 3700 kg.
dont barbelés 1350 kg.
dont autres 100 kg.
béton : 14 000 kg.

b) Autres informations sur le lieu :

Ce site est très fréquenté : en effet, il se situe à proximité immédiate des remontées mécaniques de Montgenèvre qui fonctionnent en été.
Par ailleurs, il jouit d'une grande notoriété et attire de nombreux groupes de géologues du monde entier.

La densité des matériaux sur ce site est importante, la surface concernée est vaste et l'impact paysager non négligeable.

Ces matériaux sont restés pratiquement en l'état. Le travail de démontage et de conditionnement est donc considérable.
Le site n'est pas accessible par des moyens terrestres. La route la plus proche est une piste carrossable située à environ 1,5 km de distance.

3 - Documents d'appui photographique.

Enchevêtrement de cornières et de barbelés.

Cornières déchaussées avec leur semelle béton.

Amas de matériaux.

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 27.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 26 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Montgenèvre.
- lieu dit ou site : rocher Diseur.
- altitude : 2060 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

■ pieux métalliques.

☐ queues de cochon.

■ barbelés.

■ cornières.

■ câbles.

□ gravas.

■ autres : tôle, béton.

b) description :

- superficie concernée : 5000 m^2.

- quantité :

8 rouleaux de barbelés.
23 bottes de barbelés.
16 cornières avec leur semelle béton.
80 ml de cable.
10 pieux d'arrimage avec leur semelle béton.
10 tendeurs de câble avec leur semelle béton.
1 infrastructure métallique de treuillage fixée dans une semelle béton.

- poids :

ferraille : 1085 kg.
Dont barbelés 310 kg.
Dont cornières 75 kg.
Dont câble 120 kg.
Dont système d'arrimage 80 kg.
Dont infrastructure de treuillage 500 kg.
béton : 7450 kg.

c) Autres informations :

Le Rocher Diseur est un lieu de promenade facile apprécié des Briançonnais et des personnes en séjour dans la station de Montgenèvre. Il est donc très

fréquenté : c'est un magnifique point de vue sur tout le Briançonnais et sur la vallée de la Clarée en particulier.

Les matériaux présents sur ce site sont pour la plupart encore en place. Le travail de démontage, de rassemblement et de conditionnement est donc important.
Le site n'est accessible par aucun moyen terrestre.

Le spectaculaire système de treuillage dont il était équipé servait notamment à son ravitaillement en munition depuis la vallée de la Clarée, 700 m en contrebas.

3 - Document d'appui photographique.

Infrastructure de treuillage

Système d'ancrage.

Tendeur de cable.

Pieu d'ancrage.

câble d'arrimage.

Champ de barbelés

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 28.

Nom de l'observateur : C.B.G.A.

Date d'observation : 10 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Montgenèvre.
- lieu dit ou site : Rocher de la Perdrix.
- altitude : 2407 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pieux métalliques.

☐ queues de cochon.

■ barbelés.

☐ vis.

☐ câbles.

☐ gravas.

☐ autres :

b) description :

- superficie concernée : 200 m^2.

- quantité :
nombre : 7 bobines.

- poids : 70 kg.

c) Autres informations sur le lieu :

Ce site est très fréquenté. Il est en effet situé à proximité d'une gare d'arrivée des remontées mécaniques de la station de Montgenèvre et du fort des Gondrans ainsi que sur le sentier qui mène au sommet du Chenaillet.

La superficie concernée est restreinte et les matériaux peu dispersés. Le travail de démontage est donc peu important.

Le site n'est pas accessible par des moyens terrestres. La route la plus proche est une piste carrossable située à environ 1 km de distance.

3 - Document d'appui photographique.

bottes de barbelés

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 33.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 25 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Va l – des - Prés.
- lieu dit ou site : ravin de l'Enrouye.
- altitude : 1500 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pieux métalliques.

☐ queues de cochon.

■ barbelés.

☐ câble.

☐ gravas.

☐ cornières.

☐ autres :

b) description :

- superficie concernée : 1500 m^2.

- quantité :
fil barbelé fixé sur les arbres sur environ 150 mètres de longueur en quatre rangées.

- poids total : 120 kg.

3 - Document d'appui photographique.

Barbelés tendus entre les arbres.

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 34.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 24 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Val – des – Prés.
- lieu dit ou site : crête du Grand Meyret.
- altitude : 2420 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

■ pieux métalliques.

■ queues de cochon.

■ barbelés.

☐ câbles.

☐ gravas.

■ cornières.

■ autres : béton.

b) description :

- superficie concernée : 11 250 m^2

- quantité :

50 bottes de queues de cochon.
45 cornières dans leur semelle béton.
22 pieux.
22 bottes de barbelés.
12 arceaux.
2 plaques de tôle ondulée.

- poids total :

- **ferraille : 1450 kg.**
  - **dont queues de cochons 925 kg.**
  - **dont cornières et pieux 295 kg.**
  - **dont barbelés 220 kg.**
  - **dont autres 100 kg.**
- **béton : 1800 kg.**

c) autres informations.

Ce site est relativement peu fréquenté bien qu'un sentier peu marqué permette d'y accéder depuis le col de Granon.

Les matériaux y sont dispersés sur une grande surface et ont en partie fait l'objet d'un pré – conditionnement. Le travail de démontage, de

rassemblement et de conditionnement sur ce site est donc malgré tout important. De nombreux objets sont plus ou moins 'cachés' dans la lande à rhododendrons.

L'accès au site par voie terrestre est impossible. La route du col de Granon est située à 500 m de distance.

3 – Documents d'appui photographique.

Barbelés en botte.

Pieux métalliques.

Queues de cochons.

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 35

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 24 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Val – des – Prés.
- lieu dit ou site : col de Granon.
- altitude : 2320 m.
-

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pylônes.

☐ pieux métalliques.

■ queues de cochon.

■ barbelés.

□ câbles.

■ gravas.

■ cornières.

■ autres : béton.

b) description :

- superficie concernée : 25 000 m^2.

- quantité :

20 queues de cochon dans leur semelle béton.
80 cornières dans leur semelle béton.
l'équivalent d'une centaine de bottes de barbelés.
2 plaques de tôle ondulée.

3m^3 de béton.

- poids total :

- **ferraille : 1480 kg.**
  - **dont queues de cochons 75 kg.**
  - **dont cornières 385 kg.**
  - **dont barbelés 1000 kg.**
  - **dont autres 20 kg.**
- **béton : 9200 kg.**

c) Autres informations :

Ce site d'altitude est accessible en voiture depuis la vallée de la Guisanne. Il est traversé par le GR 5c. Il connaît par conséquent une importante fréquentation.

Les installations militaires situées aux abords immédiats du col attirent de nombreux curieux qui en s'approchant des fortifications courent le risque de se blesser avec un objet métallique.

3 - Document d'appui photographique.

Barbelés en vrac (longueur 50 m)

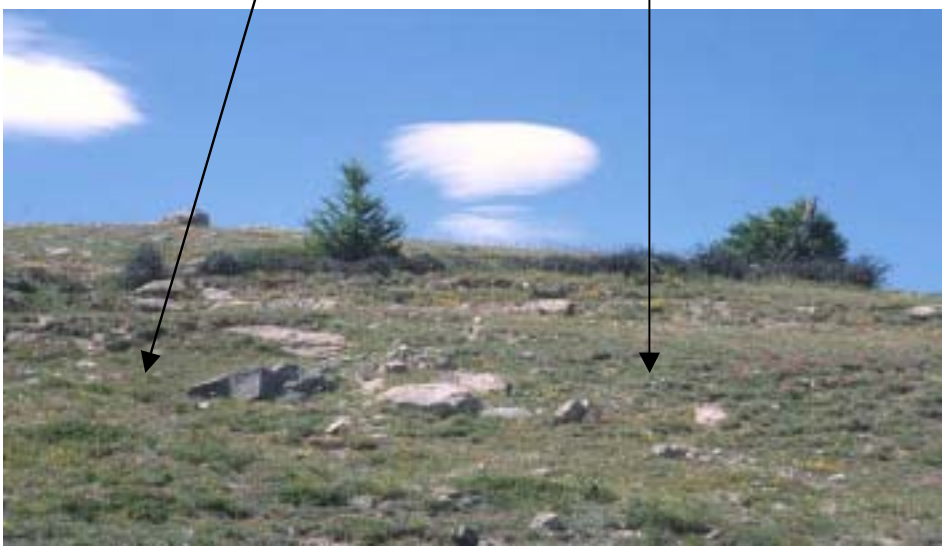

gravas

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 41.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 14 / 08 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Cervières.
- lieu dit ou site : Peyre Moutte.
- altitude : 2220 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pieux métalliques.

■ queues de cochon.

■ barbelés.

☐ cornières.

☐ câble.

☐ gravas.

■ autres : béton.

b) description :

- superficie concernée : 1000 m^2.

- quantité :

8 rouleaux de barbelés éparpillées au bord du sentier.

600 m de barbelés étirés sur la crête soit l'équivalent de 150 rouleaux.

20 queues de cochon dans leur semelle béton.

- poids :

- **ferraille : 1655 kg.**
  - **Dont barbelés 1580 kg.**
  - **Dont queues de cochons 75 kg.**
- **béton : 1000 kg.**

c) autres informations :

Les matériaux présents sont pour la plupart encore en place. Le travail de démontage et de conditionnement est donc important, d'autant plus qu'ils sont répandus sur une grande distance.

Le site n'est pas accessible par des moyens terrestres.
La route la plus proche est la départementale n° 89T à 1,5 km de distance.

3 - Documents d'appui photographique.

Haie de barbelés (type dit 'Concertina').

Au bord du sentier, barbelés en vrac.

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 51.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 25 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Villeneuve - la – Salle.
- lieu dit ou site : crête de Cristol.
- altitude : 2550 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

■ pieux métalliques.

■ queues de cochon.

■ barbelés.

☐ câbles.

☐ gravas.

■ cornières.

■ autres :béton.

b) description :

- superficie concernée : 10 000 m^2.

- quantité :

51 bottes de queues de cochon.
30 cornières dans leur semelle béton.
27 rouleaux de barbelés.

- poids total :

- **ferraille : 1350 kg.**
  - **dont queues de cochons 943 kg.**
  - **dont cornières 145 kg.**
  - **dont barbelés 270 kg.**
- **béton : 1200 kg.**

c) autres informations.

La crête de Cristol n'est pas située sur un sentier de Grande Randonnée.
Il s 'agit néanmoins d'un itinéraire fréquenté par de nombreux randonneurs, notamment ceux qui font le tour du Grand Aréa ou encore ceux en provenance de Névache ou du Granon qui, une fois arrivés à la porte de Cristol, parcourent les crêtes.

Les matériaux présents sur ce site sont dispersés sur une grande superficie en de nombreux micro – sites. Leur nature les rend cependant facile à conditionner et à rassembler.

3 - Documents d'appui photographique.

Queues de cochons en botte sur la crête de Cristol.

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 52.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 24 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Saint – Chaffrey.
- lieu dit ou site : petit Meyret.
- altitude : 2470 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pieux métalliques.

☐ queues de cochon.

■ barbelés.

■ cornières.

□ câbles.

□ gravas.

■ autres : tôle ondulée, béton.

b) description :

L'installation du petit Meyret était une haie de barbelés à deux rangs de cornières sur une longueur de 100 m environ.
Les barbelés ont été démontés et sont stockés en bottes ou fagots.
Les cornières ont été en partie coupées à 20 cm du sol.

- superficie concernée : 3000 m2.

quantité :

barbelés en bottes.
100 cornières dans leur semelle béton.
2 plaques de tôle ondulée.

poids :

- **ferraille : 780 kg.**
  - **dont cornières 480 kg.**
  - **dont barbelés 300 kg.**
- **béton : 1400 kg.**

c) autres informations sur le lieu.

La crête du Grand Meyret n'est pas située sur un sentier de randonnée important.
Néanmoins, la proximité du col de Granon, le passage du sentier de Grande Randonnée n° 5c au col de Barteaux ainsi que l'existence d'un

ancien sentier encore visible conduisant au petit Meyret expliquent que ce site connaisse malgré tout une fréquentation non négligeable.

La présence de nombreux morceaux de fil barbelés ainsi que de cornières dépassant à peine du sol le rend dangereux.

La proximité du col de Granon peut faciliter l'évacuation des matériaux.

3 - Documents d'appui photographique.

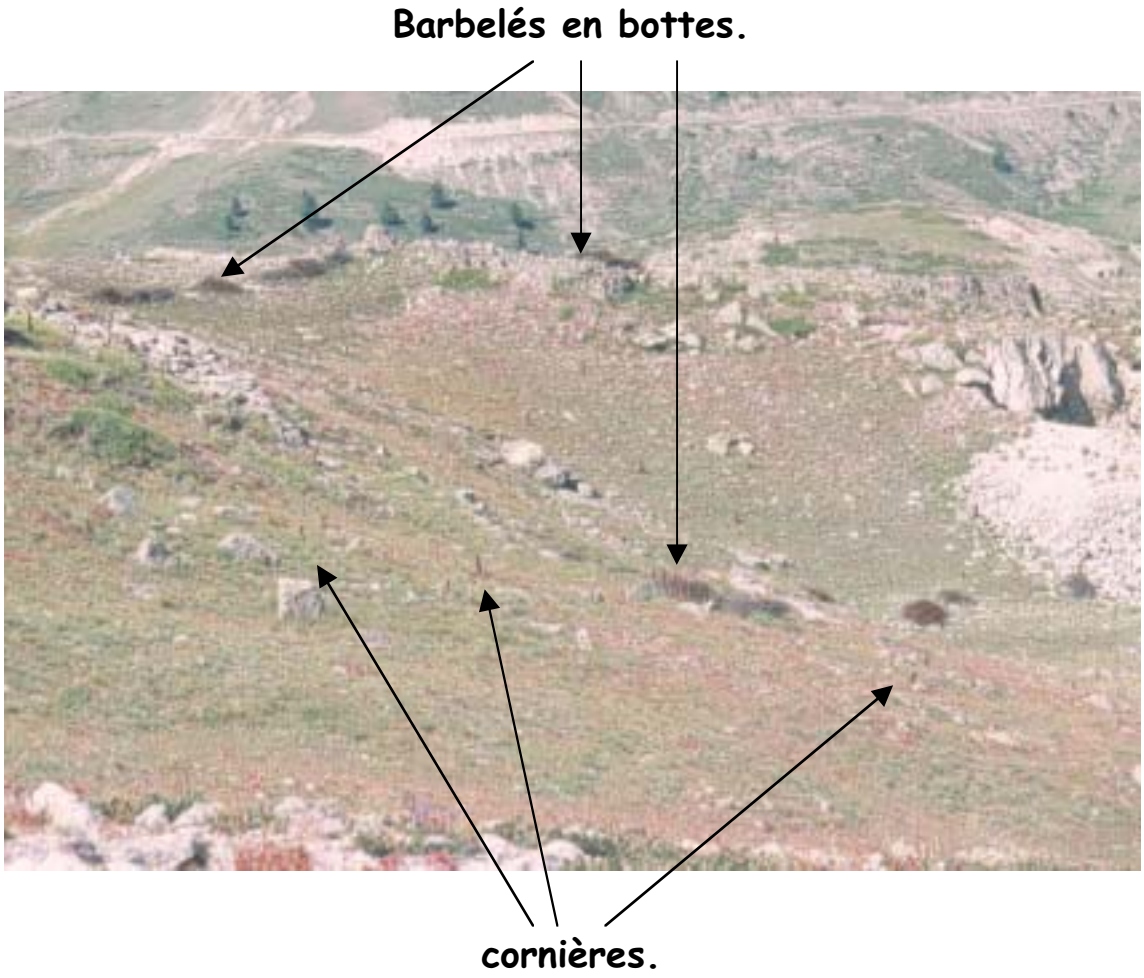

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

N° de relevé : 53.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance Tèl : 04 92 20 04 69

Date d'observation : 24 / 07 / 02

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Saint – Chaffrey.
- lieu dit ou site : col de Barteaux.
- altitude : 2380 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pieux métalliques.

☐ queues de cochon.

■ barbelés.

☐ câble.

■ gravas.

■ cornières.

■ autres : béton.

b) description :

- superficie concernée : 2000 $m^{2..}$

- quantité :

9 cornières dans leur semelle béton.
20 bottes de barbelés.

- poids :

- **ferraille : 245 kg.**
- **béton : 135 kg.**

3 - Documents d'appui photographique.

Ouvrage

Amas de barbelés

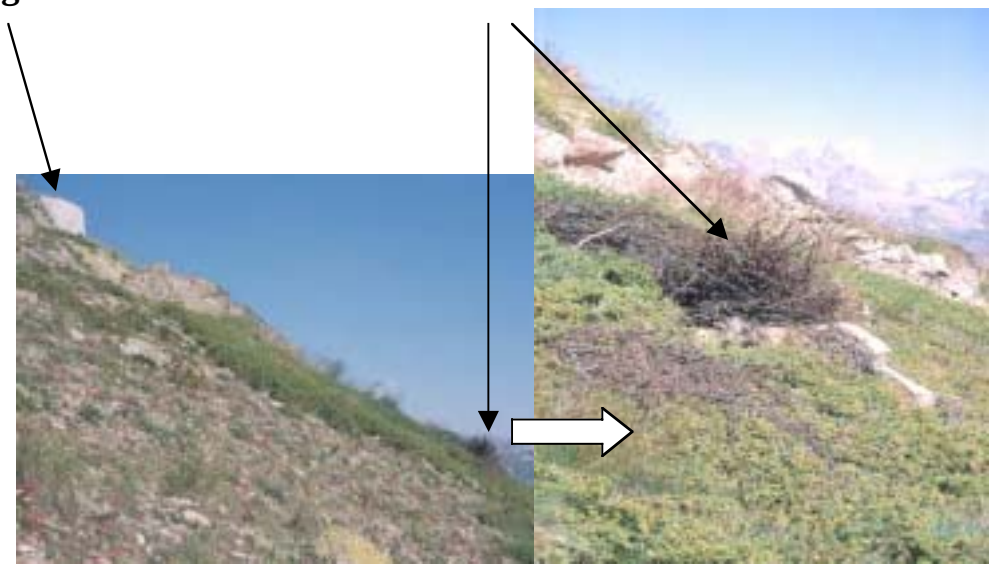

Barbelés en botte

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 54.

Nom de l'observateur : ARBB et C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 20 / 06 / 02 et 24 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :
- nom de la commune : Saint - Chaffrey
- lieu dit ou site : sur le G.R 5 C, entre le col de Barteaux et la Croix de la Cime
- altitude : 2350 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

☐ pieux métalliques.

☐ queues de cochon.

■ barbelés.

■ cornières.

□ câble.

□ gravas.

■ autres : tôle, béton.

b) description :

Les matériaux présents sur le site ont été en partie démontés. Les cornières par exemple ont été coupées à mi – hauteur.

- superficie concernée : 1000 m^2.

- quantité :
8 rouleaux de barbelés.
16 cornières dans leur semelle béton.

- poids :
ferraille : 115 kg.
dont barbelés 80 kg.
dont cornières 35 kg.
béton : 240 kg.

c) autres informations.

Le site est situé très proche du col de Granon, site très fréquenté ainsi que sur le sentier de Grande Randonnée n°5c. Il est donc parcouru par de nombreux randonneurs.

Une piste militaire carrossable permet d'accéder sans difficulté jusqu'au col de Barteaux. C'est un atout pour l'évacuation des matériaux.

Par ailleurs, compte tenu de la configuration du relief et à condition de disposer d'un véhicule 4 X 4, il est possible de s'approcher encore un peu plus du site.

3 - Documents d'appui photographique.

Cornières de fixation de haie de barbelés.

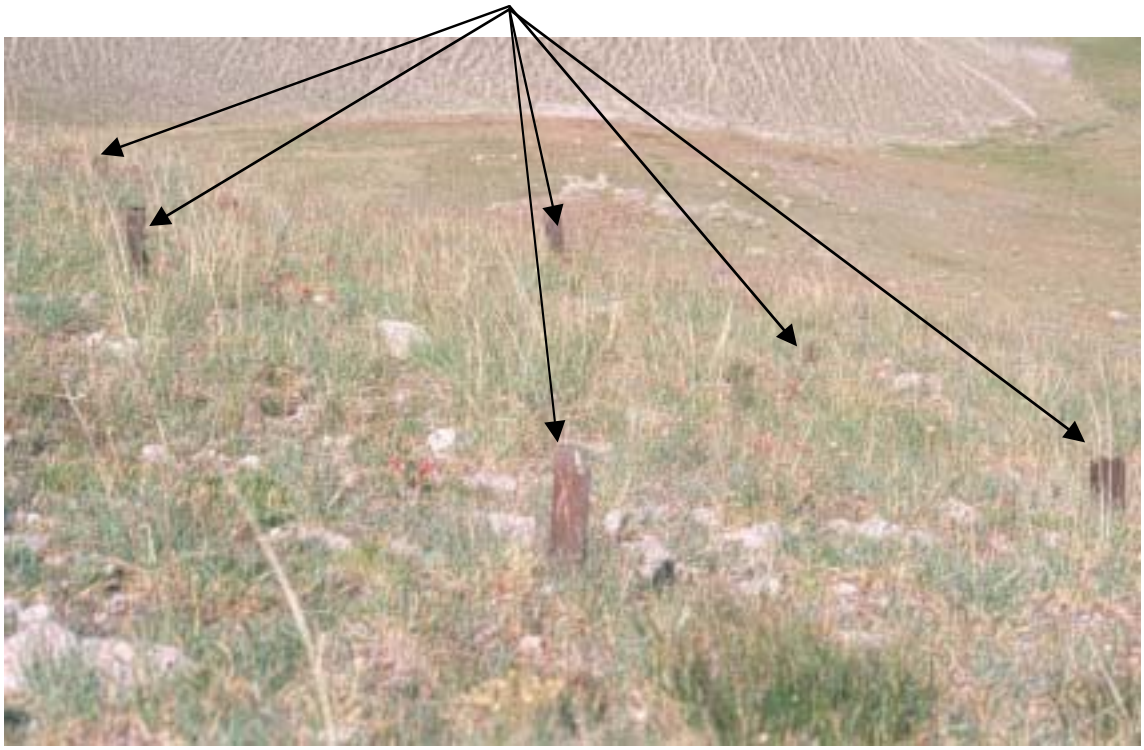

Tôle.

Rouleaux de barbelés dissimulés dans la végétation.

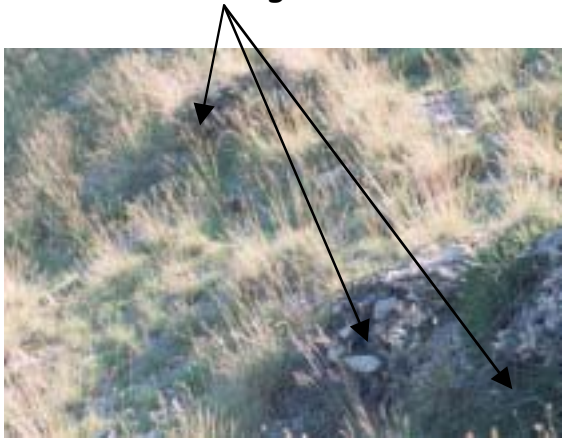

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 55.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 24 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Saint – Chaffrey et Val – des – Prés.
- lieu dit ou site : crête entre le col de Granon et le sommet coté 2561m.
- altitude : 2500 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

■ pieux métalliques.

■ queues de cochon.

■ barbelés.

☐ câbles.

☐ gravas.

■ cornières.

■ autres : tôle ondulée, tubes en fonte, béton.

b) description :

- superficie concernée : 14 000 m^2.

- quantité :

1 queue de cochon.
15 cornières dans leur semelle béton.
30 ml de tubes en fonte.
98 bottes de barbelés.

- poids total :

- **ferraille : 1350 kg.**
  - **dont cornières 70 kg.**
  - **dont barbelés 980 kg.**
  - **dont autres 300 kg.**
- **béton : 600 kg.**

c) autres informations.

La crête des Cibières est située à proximité immédiate du col de Granon, site très fréquenté.
Par ailleurs, elle est parcourue en partie par un sentier de randonnée facile et représente un itinéraire de variante du G.R 5c.
Elle est donc parcourue par un grand nombre de randonneurs.

Les matériaux présents sur la crête des Cibières sont dispersés sur une grande superficie en de nombreux micro – sites mais ont déjà en partie

fait l'objet d'un pré - conditionnement : les barbelés, par exemple, sont pour la plupart en bottes.

La proximité de la route du col de Granon peut faciliter l'évacuation des matériaux.

3 - Documents d'appui photographique.

Dispersion des matériaux sur de grandes distances.

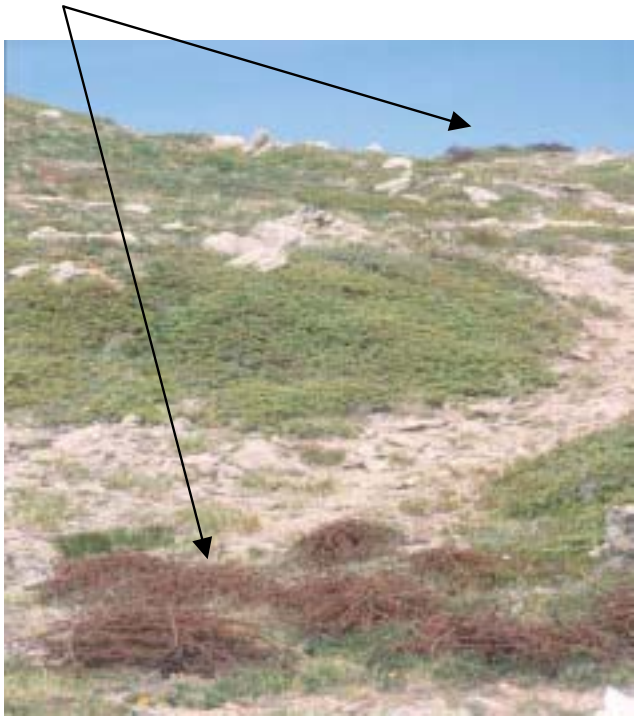

Fiche de relevé des installations militaires obsolètes du Briançonnais.

Haute Durance

N° de relevé : 56.

Nom de l'observateur : C.P.I.E Haute Durance.

Date d'observation : 25 / 07 / 02.

1 - Renseignements administratifs.

a) Localisation précise de l'installation recensée (voir carte I.G.N) :

- nom de la commune : Villeneuve - la – Salle.
- lieu dit ou site : col des Cibières.
- altitude : 2525 m.

2 - Renseignements techniques.

a) nature des vestiges.

☐ bâtiments.

■ pieux métalliques.

■ queues de cochon.

■ barbelés.

☐ câble.

☐ gravas.

■ cornières.

■ autres :

b) description :

- superficie concernée : 3000 m^2.

- quantité :

10 piquets bois avec fil de fer.
6 cornières.
100 bottes de barbelés.

- poids total : 1580 kg.

c) autres informations.

Le col des Cibières est un site très fréquenté à proximité du col de Granon et sur le passage du G.R 5c.
Les matériaux présents ont en grande partie fait l'objet d'un pré – conditionnement puisque les barbelés ont déjà été découpés, rassemblés et mis en bottes.

L'évacuation des matériaux peut se faire facilement par la piste carrossable qui accède jusqu'au col des Cibières puis par la route du col de Granon.

3 - Document d'appui photographique.

Barbelés en bottes stockés au col des Cibières.